

COMMUNE DE HAO

Polynésie Française
Subdivision des Tuamotu-Gambier

Effectif légal du Conseil : 15
Membres en exercice : 15
Ont pris part à la délibération : 13
Dont 3 procuration(s)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 JUIN 2025.

N° 28 / 2025

Portant attribution d'un concours financier en faveur de l'association
MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DE HAO

Présidence par : Mme BUTCHER épouse FERRY Yseult, Maire de la Commune de HAO

Date de la réunion du conseil municipal : 19 juin 2025

Date de convocation : 10 juin 2025

Lieu de la séance : FARE ARTISANAT (actuelle mairie)

Membres présents : 11 membres

Membre(s) absent(s) ayant donné procuration : 3 membres

Membre(s) absent(s) : 1 membre

Secrétaire de séance : Mme MAI-TAKAMOANA épouse APA Mauricette

Nom, Prénoms et fonctions	Fonction	Prs	Abs	Procuration à
Mme BUTCHER épouse FERRY Yseult	Maire	X		
M. TAKAMOANA Maniara	1 ^{er} adjoint au maire	X		
M. PIRIOTUA Anselme	2 ^{ème} adjoint au maire	X		
Mme TANGI épouse HOLMAN Mirabelle	3 ^{ème} adjointe au maire	X		
Mme TETUA épouse BUSTIN Francine	4 ^{ème} adjointe au maire		X	
M. TAKAMOANA François	Maire délégué de AMANU		X	MAI-TAKAMOANA épouse APA Mauricette
Mme MAIRIAU épouse TUTEIRIHIA Marie-Madeleine	Maire délégué de HEREHERETUE	X		
M. KOHUEINUI Atanase	Conseiller municipal	X		
Mme TEUIRA-HIOE épouse MAIFANO Tehea	Conseillère municipale		X	M. PIRIOTUA Anselme
Mme MAI-TAKAMOANA épouse APA Mauricette	Conseillère municipale	X		
M. ARAKINO Lothaire	Conseiller municipal	X		
M. KAPIKURA Théodore	Conseiller municipal		X	Mme BUTCHER épouse FERRY Yseult
M. TUAHINE Théodore	Conseillère municipale	X		
Mme TETARONIA épouse HIO Nadine	Conseillère municipale	X		
M. TUTEAMARU Edgar ^{RF}	Conseiller municipal	X		

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/07/2025
987-200013456-20250619-DEL_028_2025-DE

Le Maire expose :

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales applicable en Polynésie française ;
VU la demande du président de l'association « Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation de Hao » ;

Considérant que les subventions attribuées visent à promouvoir l'intérêt général dans des domaines variés, notamment sportif, culturel, éducatif et environnemental ;

Considérant que l'association est très active en matière de préservation du patrimoine culturel, d'initiatives environnementales, et que son projet de mobilité apprenante constitue un atout majeur pour les jeunes adhérents à l'association ;

Après débats et sur proposition du Maire, le conseil municipal :

ARTICLE 1 – La subvention attribuée à l'association pour le budget principal de 2025 est fixée comme suit :

Nom de l'association	Projet	Montant attribué
Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation de Hao	Mobilité apprenante	1 500 000 F CFP

ARTICLE 2 – Les dépenses sont imputables au compte 6574 de la section de fonctionnement du budget principal.

ARTICLE 3 – Conformément aux dispositions des articles R-421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par voie de recours formée contre la présente délibération dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application de Télérecours citoyens accessible depuis le site www.telerecours.fr

ARTICLE 4 – Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

La présente délibération mise aux voix est adoptée comme suit :

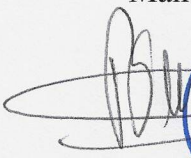
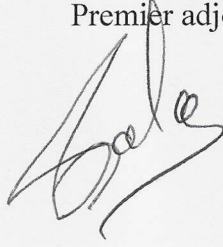
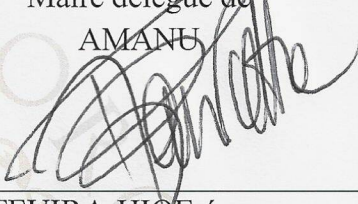
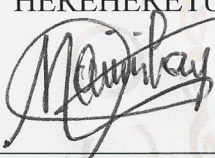
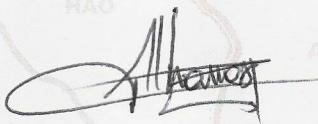
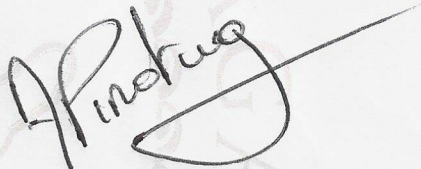
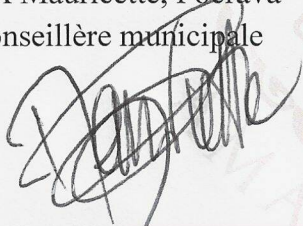
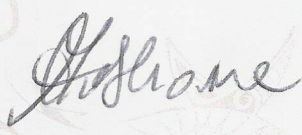
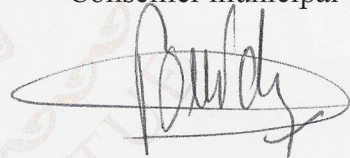
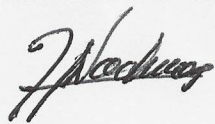
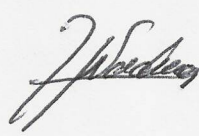
Pour : **13 (dont 3 procurations)**

Contre :

Le Conseiller municipal TUTEAMARU Edgar ne participe ni au débat ni au vote.

RF HAUT-COMMISSARIAT EN POLYNESIE FRANCAISE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/07/2025 987-200013456-20250619-DEL_028_2025-DE

Le conseil municipal

BUTCHER épouse FERRY Yseult, Chantal, Tuiata Maire  	TAKAMOANA Maniara Premier adjoint 	PIRIOTUA Anselme Deuxième adjoint 
TANGI épouse HOLMAN Mirabelle, Tekahu Troisième adjointe 	TETUA épouse BUSTIN Francine, Faraura Quatrième adjointe	TAKAMOANA François, Terokehau, Péré, Timotéo Maire délégué de AMANU 
MAIRIHAU épouse TUTEIRIHIA Marie- Madeleine, Mahia Maire déléguée de HEREHERETUE 	KOHUEINUI Atanase, Haumatanui Conseiller municipal 	TEUIRA-HIOE épouse MAIFANO Tehea Conseillère municipale 
MAI-TAKAMOANA épouse APA Mauricette, Poerava Conseillère municipale 	ARAKINO Lothaire Conseiller municipal 	KAPIKURA Théodore, Marere Conseiller municipal 
TUAHINE Théodore, Tetuhua Conseiller municipal 	TETARONIA épouse HIO Nadine, Arei Conseillère municipale 	TUTEAMARU Edgar, Louis Conseiller municipal

Délibération portant attribution d'un concours financier en faveur de l'association MFR DE HAO

RF
HAUT-COMMISSARIAT EN POLYNESIE FRANCAISE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/07/2025
987-200013456-20250619-DEL_028_2025-DE